



# L'ÉQUIVALENCE SAI/FSA





# SOMMAIRE

Qu'est ce que SAI ?	03
Comment fonctionne l'équivalence ?	04
Les avantages	05
Qui peut avoir accès à cette équivalence ?	05
Comment fonctionne 2BS ADD-01 ?	07
Comment faire en cas de non-conformité de l'ADD-ON ?	08
Quelle certification choisir ?	09
Démarches administratives à suivre	10



# FARM SUSTAINABILITY ASSESSMENT

BY SAI PLATFORM



Les certifications **2BS**, **2BSvs** et **2BSXtra**, sont reconnues comme équivalentes à la certification FSA Silver en Europe !

Cette équivalence permet aux acteurs économiques de pouvoir commercialiser leurs matières premières dans le marché alimentaire sous l'appellation "**FSA 3.0 silver compliant**"

## QU'EST CE QUE SAI ?

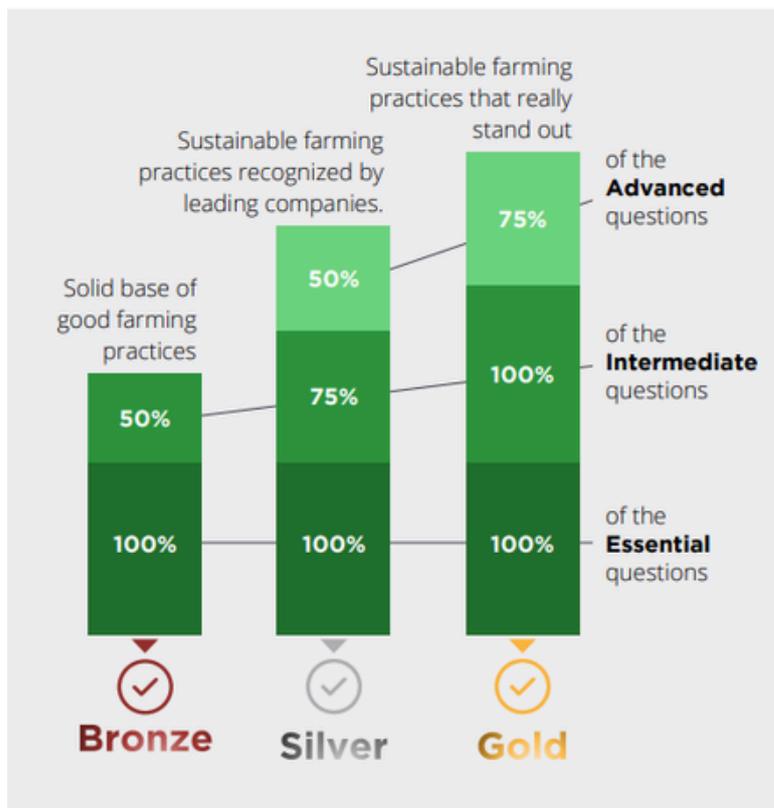
La Sustainable Agriculture initiative (SAI) est une organisation favorisant les pratiques respectueuses de l'environnement.

Pour cela, elle a notamment développé un outil d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles : la **FSA** (*Farm Sustainability Assessment*).

# COMMENT FONCTIONNE L'ÉQUIVALENCE ?

Les programmes de durabilité déjà existant ont la possibilité d'être comparés par rapport au FSA.

A la suite de cette évaluation, il est possible d'atteindre un des trois niveaux suivants : bronze, argent ou or. Ces niveaux sont attribués selon le nombre de questions essentielles, intermédiaires et avancées répondues dans le questionnaire d'auto-évaluation.



**Cette évaluation a permis à 2BSvs et 2BSXtra d'atteindre le niveau argent du FSA 3.0.**

## FACTEURS EXAMINÉS DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION



La gestion de l'environnement



La responsabilité sociale



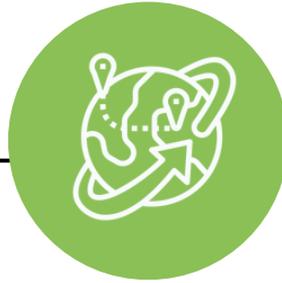
La viabilité économique

# LES AVANTAGES



## Accès à l'industrie alimentaire

Cette équivalence donne accès au marché de l'industrie alimentaire grâce à un cadre global qui aide les agriculteurs à évaluer et à améliorer la durabilité de leur activité.



## Ouverture aux marchés alimentaires internationaux

De nombreuses entreprises à rayonnement mondial cherchent à s'approvisionner en matières agricoles produites de façon durable.



## Collaboration avec les parties prenantes

Les ONG, les clients et les investisseurs qui cherchent à promouvoir la durabilité dans le secteur agricole.

Le schéma "2BS-FSA equivalent" vous permet de revendiquer les matières comme : **FSA 3.0 compliant**.

## QUI PEUT AVOIR ACCÈS À CETTE ÉQUIVALENCE ?

Les premiers points de collecte (coopératives et négoce agricoles) et les traders peuvent bénéficier de cette certification. Les premiers points de collecte seront certifiés sous le standard 01 de 2BS. Les traders seront quant à eux certifiés sous le standard 02 de 2BS.

Pour les pays européens l'équivalence est accessible grâce à une extension optionnelle (add-on) connu sous le nom de « ADD-01 FSA Silver Europe ». Cet ajout permet aux acteurs basés en Europe certifiés 2BS de valoriser leurs productions comme étant « FSA 3.0 silver compliant ».

# RÈGLES D'ACCÈS À CETTE ÉQUIVALENCE



D'après les directives de la SAI les OE basés en France certifiés 2BS peuvent commercialiser leurs produits comme étant « FSA 3.0 silver compliant ».

La vérification d'un bilan massique distinct pour la partie de la production destiné au marché alimentaire sera réalisée lors du prochain audit STD-01.



D'après les directives de la SAI les OE basés en Europe (dans d'autres pays que la France) doivent être audités selon un référentiel supplémentaire (ADD-01) lors de l'audit du STD-01.

L'existence d'un bilan massique distinct pour la partie de la production destinée au marché alimentaire sera demandée lors de l'audit.



Selon le référentiel SAI, tous les négociants titulaires d'une certification 2BS peuvent commercialiser leurs produits en tant que "FSA 3.0 silver compliant", à condition que les matières acquises soient déjà conformes à la norme FSA 3.0.

La vérification d'un bilan massique distinct pour la partie de la production destiné au marché alimentaire ainsi que les preuves de conformité de la matière entrante seront demandés lors de l'audit STD-02.



**N'oubliez pas que vous devez informer 2BS et votre organisme de certification de votre intention d'utiliser le certificat équivalent 2BS-FSA Silver avant l'audit.**

Pour informer 2BS, si vous avez déjà un compte sur notre site web, veuillez accéder à votre Espace Personnel et :

- Aller sur "Ma certification",
- Trouver la case " Veuillez choisir votre complément de certification 2BS (si applicable) ".
- Sélectionner SAI / FSA Silver - Europe

# COMMENT FONCTIONNE LE 2BS ADD-01 ?

Comme expliqué plus tôt l'extension 2BS-ADD-01 permet aux producteurs européens certifiés 2BS de revendiquer l'équivalence FSA 3.0.

Les 3 principes suivants sont pris en compte pour l'obtention de cette extension :



## Principe A : Gestion de l'exploitation et de la collectivité

**Indicateur A.1.1:**  
légitimité des terres

---

**Indicateur A.1.2:**  
respect des droits fonciers et du consentement libre des peuples autochtones



## Principe B : Protection de l'environnement

**Indicateur B.1.1:**  
Indiction d'utilisation des PPP (produits phytopharmaceutiques) de la liste rouge

---

**Indicateur B.1.2:**  
Validité des sources des produits phytopharmaceutiques autorisés



## Principe C : Durabilité sociale

### Indicateur C.1.1:

Respect de la politique agricole équitable pour travailleurs.

### Indicateur C.2.1:

Affichage des coordonnées d'urgence.

### Indicateur C.2.2:

Interdiction d'accès aux PPP aux travailleurs vulnérables.

### Indicateur C.2.3:

Mise à disposition de logements décentes pour les travailleurs hébergés.

## COMMENT FAIRE EN CAS DE NON CONFORMITÉ DE L'ADD-ON ?

Lorsque l'Add-on est audité, tous les critères applicables à l'opérateur économique doivent être conformes.

### Dans le cas d'un audit initial

Si un critère n'est pas conforme, l'équivalence FSA 3.0 ne peut être revendiquée. Un opérateur économique peut alors redemander un audit au bout de 3 mois afin de vérifier à nouveau sa conformité à l'Add-On.

### Dans le cas d'un audit de suivi

Si un critère n'est pas conforme, l'opérateur économique perd l'équivalence FSA 3.0. Il peut la retrouver grâce à un audit complémentaire sur site au bout de 3 mois

## QUELLE CERTIFICATION CHOISIR ?

Les deux certifications 2BSvs et 2BSXtra ont été comparées positivement au FSA.



Si les matières premières peuvent être utilisées à la fois pour la production de **carburants** et pour **l'alimentation humaine**, la certification applicable est **2BSvs**.



Si les matières premières sont destinées exclusivement à **l'alimentation humaine et animale**, vous devez détenir une certification **2BSXtra**.

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVE À SUIVRE

Je ne suis pas encore certifié 2BS ou 2BSXtra

1

Je choisis de postuler à la certification de durabilité 2BSvs.

2

Je contractualise avec un Organisme de Certification référencé par 2BS sur notre site web : <https://www.2bsvs.org/les-organismes-de-certification.html>

3

Je m'enregistre auprès de 2BS en complétant ce formulaire d'inscription <https://www.2bsvs.org/demande-inscription.html> et je paie ma redevance 2BS.

4

Je monte le dossier d'audit avec toute la documentation nécessaire (voir pages 9 et 10).

5

Si nécessaire, j'organise un audit à blanc.

6

Je suis audité et je peux obtenir mon certificat après validation par l'Organisme de Certification.



## Je suis certifié 2BS ou 2BSXtra en France et souhaite obtenir l'équivalence :

1

Informez 2BS de votre intention d'utiliser le certificat équivalent 2BS-FSA Silver avant l'audit.

Pour cela, il vous suffit de vous connecter à votre Espace Personnel sur notre site web et :

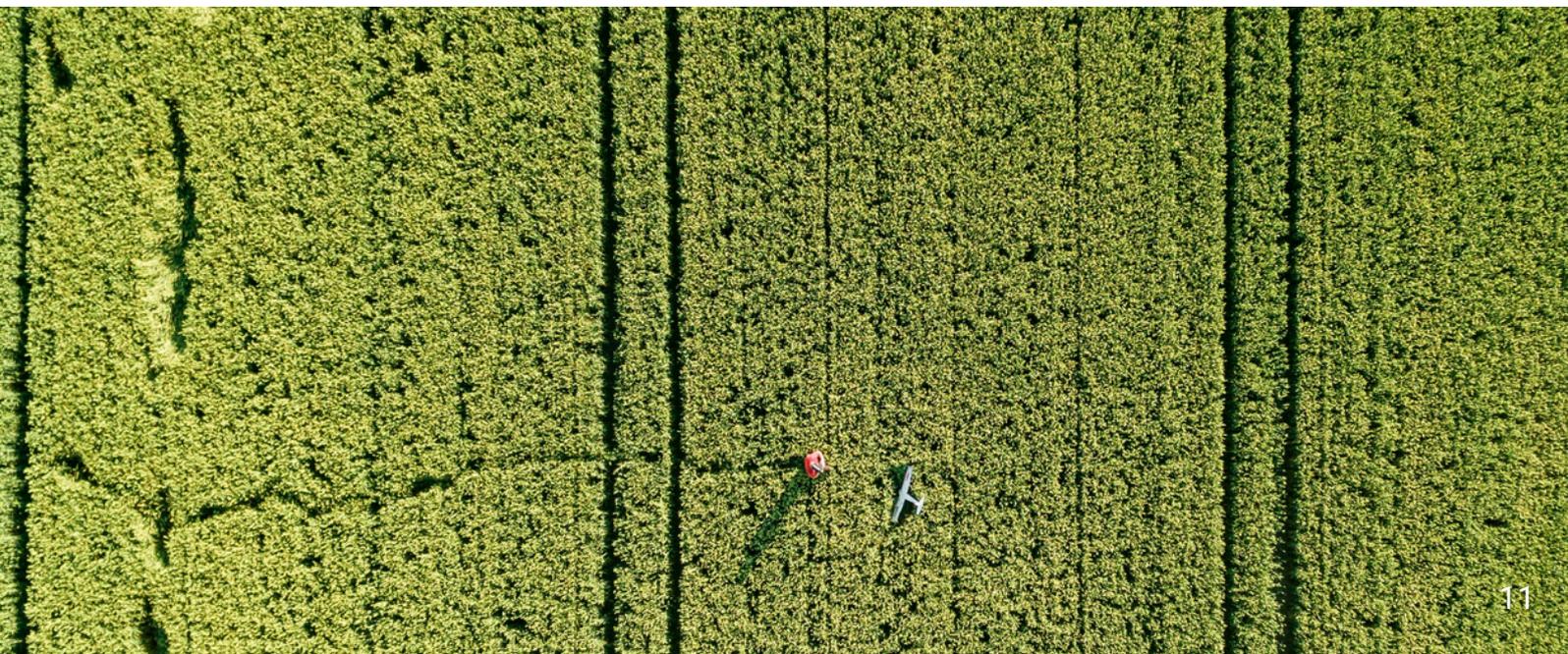
- Aller sur "ma certification"
- Trouver la case "Veuillez choisir votre complément de certification 2BS (si applicable)"
- Sélectionner SAI / FSA Silver- Europe

2

Informez votre organisme de certification de votre intention d'utiliser le certificat équivalent 2BS-FSA Silver avant l'audit.

3

Vérification d'un bilan massique distinct pour la partie de la production destinée au marché de l'alimentation lors de l'audit STD-01 (audit initial, de suivi ou complémentaire)



## Je suis certifié 2BS ou 2BSXtra en Europe et souhaite obtenir l'équivalence :

1

Informez 2BS de votre intention d'utiliser le certificat équivalent 2BS-FSA Silver avant l'audit.

Pour cela, il vous suffit de vous connecter à votre Espace Personnel sur notre site web et :

- Aller sur "ma certification"
- Trouver la case "Veuillez choisir votre complément de certification 2BS (si applicable)"
- Sélectionner SAI / FSA Silver- Europe

2

Informez votre organisme de certification de votre intention d'utiliser le certificat équivalent 2BS-FSA Silver avant l'audit.

3

Passer l'audit STD-01.

4

Passer l'audit ADD-01.

5

Régler la redevance de 150e/an du Add-On

## CONTACTEZ-NOUS

 +33 1.58.12.12.40

 11, Rue de Monceau - Paris - France

 [contact@2bsvs.com](mailto:contact@2bsvs.com)

 [www.2bsvs.org](http://www.2bsvs.org)

